

### édito



Chères Marennaises,  
Chers Marennais,

Comme vous le savez tous, Marennes a essuyé, comme nombre de communes de Charente-Maritime et de Vendée la tempête Xynthia, dans la nuit du 26 au 27 février dernier. Celle-ci a causé de nombreux dommages à Marennes Plage, à La Cayenne et à Nodes.

Je suis, bien évidemment, de tout cœur avec tous ceux qui ont subi les affres de cette tempête et plus particulièrement les ostréiculteurs qui n'avaient pas besoin de ce nouveau coup dur après deux années consécutives de surmortalité ! Je fais confiance à la Section Régionale Conchylicole pour faire remonter efficacement auprès de l'Etat les besoins de la profession afin que l'activité de nos cabanes reprenne au plus vite. Je souhaite également avoir avec vous une pensée particulière pour tous les sinistrés des communes du Pays Marennes Oléron.

Je tenais également à vous faire part de quelques éléments factuels relatifs à la tempête. Les services techniques, que je tiens à remercier et à féliciter, ont été très réactifs et très efficaces pour aider au mieux les Marennais sinistrés et pour nettoyer au plus vite les différents quartiers touchés. Il est également important de remercier toutes les entreprises privées qui se sont mobilisées spontanément à nos côtés (Eiffage, CER...) ainsi que tous les particuliers venus proposer leur aide en mairie. Grâce à ces soutiens, les Marennais ont été informés régulièrement de l'évolution de la situation et notamment de la remise en marche des réseaux (électriques, assainissement, eau potable).

La tempête passée, nous savons que le travail ne fait que commencer. Notre priorité est maintenant de soutenir au maximum l'ensemble des personnes victimes de Xynthia afin qu'elles bénéficient de moyens suffisants pour retrouver un semblant de normalité. Que ce soit par le biais des aides des chambres consulaires, de l'aide médico-psychologique, mais également par l'évaluation des pertes matérielles, pour les particuliers comme pour la commune. L'Etat nous a déjà demandé une estimation des dégâts afin de mettre au plus vite les moyens nécessaires à la reconstruction rapide de notre cordon dunaire, notamment avec l'aide de l'armée de terre et de la DDE, avant de passer à des travaux plus importants tels que nous l'envisageons déjà. Une étude en ce sens avait d'ailleurs été décidée par le conseil municipal de décembre dernier.

Je sais que les conséquences de cette catastrophe naturelle ne sont pas encore toutes visibles et qu'il nous reste de nombreux dégâts à découvrir. Mais je sais aussi que cela aurait pu être beaucoup plus grave et que, malgré tout, nous n'avons sur la commune que des pertes matérielles. Il faut en avoir conscience. Dans un avenir proche, comme toutes les communes touchées, nous ne ferons pas l'économie d'une réflexion sur notre rapport à la mer et aux risques. Il conviendra que cette réflexion se déroule dans le même état d'esprit de responsabilité et avec le même sang-froid qu'au plus fort de la crise.

Pour l'heure, sachons être attentifs à ceux qui ont le plus souffert.

Amities républicaines  
Michaël Vallet

### ■ Ça s'est passé à Marennes

#### Mardi Gras



Défilé au départ de la place des Halles

Le 16 février dernier, le Comité des fêtes et la ville de Marennes ont organisé un après-midi «Mardi gras et carnaval» place des halles et au Centre d'Animation et de Loisirs. Tout a commencé à 15h par un défilé des enfants (et de leurs parents) autour de la place des Halles, via la rue Le Terme. Ce défilé, en musique, a permis à tous de bien s'amuser sur des rythmes entraînants autour, notamment, de Tigrou et de Winny l'ourson, venus animer ce défilé. Le cortège de princesses, de fées ou de justiciers masqués a ensuite pris la direction du Centre d'Animation et de Loisirs où tout le monde a pu profiter d'un bon goûter et d'un peu de chaleur pour achever cette manifestation en beauté et en musique !



Défilé rue François Fresneau

#### Travaux rue Clemenceau

Au cours de la semaine du 8 février se sont déroulés des travaux de pose de deux ralentisseurs et de réfection de la chaussée de la rue Georges Clemenceau. Cet aménagement constituait l'une des priorités que la commune s'était fixée en matière de voirie et de sécurité : outre la réfection de la chaussée qui était en mauvais état et qui va apporter un plus grand confort aux automobilistes ainsi qu'aux cyclistes, la pose de ralentisseurs va permettre de réduire la vitesse de circulation aux abords de l'école élémentaire Henri Aubin. Ces ralentisseurs s'accompagnent de la



Travaux en cours rue Clemenceau

création d'une zone 30 permettant d'attirer encore plus l'attention de tous sur la nécessité de réduire sa vitesse en ces lieux. Afin d'affirmer encore davantage cette zone 30, un revêtement de visibilité à hauteur du carrefour des rues Henry Savigny et Alsace-Lorraine sera également mis en place.

Aussi, parents et enfants pourront-ils désormais traverser la rue Georges Clemenceau sans craindre l'arrivée trop rapide des conducteurs irrespectueux des piétons.



Les travaux finis devant l'école

#### Une nouvelle pizzeria à Marennes

Le dimanche 21 février 2010 à 17 heures, s'est inaugurée la nouvelle pizzeria « Le Grand Bleu » à Marennes (Z.A. Les Grossines - Face à Intermarché).



La nouvelle pizzeria dans la zone artisanale

L'accueil chaleureux des nouveaux propriétaires nous a fait oublier le triste temps qui sévissait dehors et malgré les conditions climatiques et la pluie, l'établissement s'est rapidement vu envahi par les amateurs de pizzas.

Nous avons pu suivre en direct l'élaboration de pizzas faites en un tour de mains expertes : un peu de sauce tomate, sur celle-ci : différents fromages, sur celle-là : magrets de canard et persil, sur une autre encore : des merguez. Il y en a pour tous les goûts : sucrées-salées, aux fromages, aux poissons, au poulet, à la viande, aux escargots sans oublier les pizzas végétariennes.

Cuites au feu de bois en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire (ou l'écrire) et... avalées encore plus rapidement !

Croquantes et moelleuses à la fois, elles sont un plaisir des yeux et du palais !

Avant de partir : vous en prendrez bien une petite dernière pour la route ? Pour les gourmands : des pizzas-dessert... au chocolat !!!... à consommer SANS modération !!!



Le four à bois de la nouvelle pizzeria

## Conseil municipal du 20 janvier 2010

Absents : Mariane LUQUÉ

Absents ayant donné pouvoir : Guénola CHEVRE BALEIGE, Jean-Pierre DAZA, Jacky GRANDILLON, Madeleine VAN SWOL.

Monsieur le maire donne lecture de l'ordre du jour. Il indique qu'il retire la question n° 10 "orientations budgétaires", la note de synthèse relative à cette question n'ayant pas été adressée aux conseillers municipaux. Une nouvelle réunion de conseil municipal aura donc lieu le 3 mars prochain pour traiter cette question.

Madame Claude BALLOTEAU est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### • Compte administratif 2009 :

**A l'unanimité**, sont adoptés :

Le compte administratif 2009 de la commune qui se traduit par :

- un excédent de la section de fonctionnement de 1 621 408,55 €.

- un résultat brut excédentaire de la section d'investissement de 591 661,32 €.

- un résultat net déficitaire de la section d'investissement de 580 938,68 €.

Monsieur DESHAYES rappelle que les objectifs de 2009 ont été les suivants :

- maîtriser les charges de fonctionnement tout en répondant à plusieurs éléments :

- satisfaire les besoins des administrés

- mieux prendre en compte la situation du personnel communal

- développer l'action sociale et plus particulièrement l'aide aux plus fragiles

- maintenir l'aide aux associations

- développer les relations avec l'extérieur (Caraquet et les autres collectivités)

Monsieur le maire souligne l'importance des recettes relatives aux droits de mutation. Toutefois, il va se tourner vers le conseil général pour avoir des précisions sur ces droits de mutation versés à la commune. Il souligne par ailleurs que les 2% d'augmentation de la fiscalité ont généré un produit fiscal important par rapport à 2008.

Le compte administratif 2009 du port de plaisance, qui se traduit par :

- un excédent de la section de fonctionnement de 40 119,80 €.

- un solde brut excédentaire de la section d'investissement de 129 630,44 €.

- un solde net excédentaire de la section d'investissement de 6 030,44 €.

Monsieur PELLACÉUR demande ce que représente la subvention du conseil régional de 9 300,00 € inscrite en reste à réaliser.

Monsieur le maire informe qu'il s'agit de la subvention que la région doit verser au port de plaisance pour les études de modernisation que le port a réalisées. Il rappelle que le port va réaliser prochainement des travaux d'aire de carénage et grutage.

Le compte administratif 2009 du port ostréicole, qui se traduit par :

- un excédent de la section de fonctionnement de 30 372,12 €.

- un solde brut excédentaire de la section d'investissement de 154 275,65 €.

- un solde net excédentaire de la section d'investissement de 9 175,65 €.

### • Compte de gestion 2009 :

A l'unanimité, il est déclaré que les comptes de gestion 2009 de la commune, du port de plaisance, et du port ostréicole, dressés par le receveur, n'appellent pas de réserves particulières ni d'observation.

### • Affectation des résultats de la section de fonctionnement 2009 :

A l'unanimité, il est décidé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2009 comme suit :

- Commune :

- une partie pour couvrir le solde net d'excédents de la section d'investissement 580 938,68 €

- une partie pour les opérations nouvelles 440 469,87 €

- une partie en report de fonctionnement 600 000,00 €

- Port de Plaisance

- une partie pour financer les dépenses d'investissement 17 000,00 €

- une partie en report de fonctionnement 23 119,80 €

- Port ostréicole

- une partie pour financer les dépenses d'investissement 14 000,00 €

- une partie en report de fonctionnement 16 372,12 €

### • Fonctionnement du conseil municipal :

A l'unanimité, sont désignés membres de la commission d'appels d'offres :

- membre titulaire : Monsieur PELLACÉUR

- membre suppléant : Madame EUSOP

### • Subventions :

A l'unanimité, sont attribuées les subventions suivantes :

- une subvention exceptionnelle de 1 000,00 € en faveur des familles d'HAÏTI suite au séisme,

Monsieur le maire souligne que l'aide au développement devrait être réalisée en priorité, c'est-à-dire l'aide de l'Etat. Il souhaite toutefois, par le biais de cette subvention, montrer toute la solidarité de la commune envers HAÏTI.

Monsieur PELLACÉUR note que ce qui est important, c'est de verser une subvention.

Monsieur MONBEIG souligne que le montant de 1 000,00 € est celui qu'il aurait proposé.

- une subvention de fonctionnement de 11 000,00 € à l'association LOCAL qui gère la salle de cinéma l'Estran.

Madame BALLOTEAU rappelle qu'en 2008, l'association LOCAL a payé une facture de chauffage de 13 000,00 € et a reçu une subvention communale de 13 000,00 €.

En 2009, la consommation électrique liée au chauffage a été moindre en ce qui concerne l'activité cinéma. Une part de la consommation est liée à l'activité de Marennes Art et Culture, de la commune et autres. L'année 2009 a enregistré une baisse de fréquentation par rapport à 2008, qui avait été une année exceptionnelle compte tenu du film « Les ch'tis ». C'est pourquoi, Madame BALLOTEAU propose de verser 11 000,00 € à l'association LOCAL.

Monsieur PELLACÉUR demande si l'association assure l'entretien du matériel.

Monsieur le maire informe que c'est la commune qui par exemple supporte le coût du remplacement des fauteuils.

Madame BALLOTEAU informe que la salle de cinéma vient d'être classée salle Arts et Essai. Il y aura bientôt le passage au numérique.

Monsieur PELLACÉUR demande si c'est l'association LOCAL qui gère le cinéma de Rochefort.

Madame BALLOTEAU rappelle que l'association gère le cinéma Eldorado de Saint Pierre d'Oléron et l'Estran à Marennes.

Monsieur PELLACÉUR demande si c'est l'association LOCAL qui gère le cinéma de Rochefort.

Madame BALLOTEAU rappelle que l'association gère le cinéma Eldorado de Saint Pierre d'Oléron et l'Estran à Marennes.

### • Personnel Communal :

A l'unanimité, il est créé un emploi de rédacteur territorial à temps complet.

### • Acquisitions :

A l'unanimité, il est procédé à l'acquisition d'une cabane ostréicole pour le prix de 5000,00 € TTC.

Monsieur le maire rappelle que cette cabane ostréicole étant située sur le domaine public maritime, il ne s'agit que de l'acquisition de la cabane proprement dite, et non pas du sol.

Monsieur MONBEIG souligne qu'à la fin de l'amodiation, la loi veut que l'amodiatrice démolisse la cabane pour

remettre le terrain en état.

Monsieur le maire souhaite, en reprenant cette cabane, qu'elle ne parte pas pour d'autres usages que ceux définis par la commune, à savoir en premier lieu l'usage ostréicole et à défaut une mise à disposition pour un artiste.

Monsieur PELLACÉUR demande si tous les artistes pourront avoir une cabane ou comment ils seront choisis. Monsieur le maire précise que c'est la commune qui va choisir. Elle sera attentive à la diversité.

### • Accueil des gens du voyage :

A l'unanimité, il est décidé d'émettre un avis favorable sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitation des gens du voyage pour la période 2010-2016.

Monsieur le maire souligne qu'il y a un problème posé par les grands passages sur le Pays Marennes Oléron. Il rappelle que l'été dernier, toutes les communes du Pays ont été impactées par ce problème, le Préfet ayant cherché des solutions d'accueil. Il précise que la commune de Marennes a fait sa part de travail dans l'accueil, en faisant également preuve de réactivité. Par ailleurs, il y a eu une multitude de petits passages, difficiles à gérer.

Monsieur DESHAYES souligne que, compte tenu du projet de schéma départemental, la commune a l'obligation de réaliser une aire d'accueil, ayant plus de 5 000 habitants.

Actuellement une réflexion est menée sur les grands et petits passages dans le Pays Marennes Oléron. Il ajoute qu'une réflexion est à mener sur l'intercommunalité pour la réalisation de cette aire d'accueil car toutes les communes du canton sont concernées. En ce qui concerne les grands passages, ce problème est à régler au niveau du Pays Marennes Oléron. En ce qui concerne les petits passages, l'Ile d'Oléron a en partie réglé ce problème en créant une aire d'accueil.

Madame EUSOP demande si cette aire d'accueil pourrait être prise en charge par la Communauté de Communes.

Monsieur le maire souligne que pour le moment, il s'agit pour le conseil municipal de donner un avis favorable sur ce projet de schéma départemental. Il conviendra, après, qu'une autre décision soit prise. La question n'a pas encore été posée à la Communauté de communes. Toutefois, il souligne que la commune de Marennes ne peut pas demander la réalisation d'équipements sportifs sur son territoire et ne pas accepter la réalisation d'une aire d'accueil.

Monsieur MONBEIG souligne que dans la note de synthèse, il était écrit que le dossier complet allait être adressé à chaque conseiller municipal par avance. Or, cela n'a pas été fait. Il en fait toutefois grâce au maire. Seuls les extraits du rapport concernant Marennes ont été adressés.

Madame BAILLOU demande quand ont eu lieu les grands et petits passages.

Monsieur le maire rappelle que le grand passage a eu lieu en juillet, un terrain proche de la centrale EDF ayant servi de terrain d'accueil. Le second passage a eu lieu quand Madame BAILLOU était à Caraquet.

Monsieur PELLACÉUR demande s'il y a eu des dégradations.

Monsieur le maire précise qu'il n'y a pas eu de réelles dégradations. Cela s'est traduit toutefois par des nuisances sanitaires qui ne sont pas à négliger.

### • Coopération intercommunale :

A l'unanimité, il est décidé d'accepter la dissolution du syndicat intercommunal pour la démoustication.

### • Comptabilité :

A l'unanimité, il est décidé d'amortir de façon linéaire les biens récemment acquis pour un montant total de 15 393,25 €, selon des durées diverses.

### • Divers :

A l'unanimité, il est décidé de passer une convention avec la SPA de Saintes pour l'accueil des animaux errants

sur la commune, la participation financière de la commune s'élevant à 1 246,00 €.

### • Information :

- Monsieur le maire rappelle qu'un prochain conseil municipal se tiendra le 3 mars. Compte tenu du délai très court entre cette séance et celle du 3 mars, le compte rendu de la réunion de ce conseil ne sera pas adressé pour le 3 mars.

- Monsieur le maire fait le point sur la situation de la piscine. Le Syndicat Intercommunal Marennes Bourcefranc a demandé un référé expertise, suite à l'absence d'accord avec les entreprises. Cette expertise a été ordonnée en janvier. Il y a eu une visite sur place de toutes les parties, pisciniste, sous-traitants, syndicat intercommunal, expert, avocats, afin de procéder à l'expertise contradictoire. Un prélèvement de la chape de ciment a été effectué par l'expert. Le rapport de l'expert devrait être rendu avant la fin du mois de mars.

Entre temps, l'expert interroge les fournisseurs (colle, joints...). L'expert a demandé des prélèvements supplémentaires. Ainsi, mardi matin, ont été effectués quatre carottages. Le souhait du syndicat intercommunal est de convenir avec la partie adverse que l'expertise est terminée afin d'engager les travaux rapidement pour ouvrir la piscine le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Monsieur le maire rappelle que le syndicat intercommunal avait retenu, lors de la consultation des entreprises, l'entreprise la plus chère.

Monsieur PELLACÉUR note que le syndicat intercommunal a pris un bon avocat pour défendre ses intérêts.

Madame EUSOP informe le conseil municipal qu'elle a été interpellée par des parents d'élèves sur le fonctionnement de la cantine scolaire, les parents étant, semble-t-il, obligés d'appeler la mairie lorsque leurs enfants sont absents.

Madame AKERMANN explique que le système de la carte de cantine a été supprimé et remplacé par une inscription des enfants à l'année. Il est demandé aux parents d'appeler la mairie lorsque les enfants sont malades uniquement. Ils ont la possibilité de passer des courriels. Elle souligne que c'est pour mieux gérer le fonctionnement de la cantine scolaire, et une question de gestion budgétaire. Elle précise qu'il n'y a pas de pénalisation sauf si les parents ne préviennent pas quand leurs enfants sont malades.

Madame EUSOP demande si les factures adressées aux parents sont détaillées.

Madame AKERMANN précise que les factures ne sont pas détaillées.

Madame RENAUD informe qu'une personne résidant aux Ombrettes souhaite la mise en place d'un éclairage public. Elle a fait sa demande à la mairie depuis longtemps. Elle a été cambriolée et, depuis, a peur.

Monsieur MOINET explique que l'éclairage public est un branchement à part, avec un compteur, et pas uniquement un point lumineux. C'est parfois compliqué de mettre en place un éclairage public : il convient que la commune examine cette demande avec attention et voit si cela peut être fait.

Monsieur DESHAYES précise que la mairie a bien reçu le courrier et a déjà demandé une estimation des travaux.

Monsieur MONBEIG remercie le maire pour les comptes rendus qu'il a reçus. Il constate toutefois qu'il les a reçus en février alors que les réunions ont eu lieu en avril et mai derniers, ce qui est un peu long.

Monsieur le maire note que c'est toujours moins long que 37 ans sans réunions de quartiers régulières.

Madame EUSOP souhaite que la borne des camping-cars soit mise en place avant la saison.

Monsieur le maire souligne que dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, la commune va réfléchir sur la création d'une aire d'accueil des camping-cars. Puis il lève la séance.

## brèves

### • Elections régionales les 14 et 21 mars

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars prochains. La commune rappelle que les électeurs doivent se présenter à leurs bureaux de vote munis de leur carte d'électeur bien sûr, mais également d'une pièce d'identité qui leur sera obligatoirement demandée. Les pièces d'identité peuvent être : carte nationale d'identité ; permis de conduire ; carte d'ancien combattant de couleur chamois ou tricolore ; passeport ; carte d'identité de parlementaire avec photographie ; carte d'identité d' élu local avec photographie ; carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ; permis de chasse avec photographie ; livret ou carnet de circulation ; carte d'identité ou de circulation avec photographie ; recepissé valant justification de l'identité ; attestation du dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport. Les électrices et électeurs non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à participer au scrutin.

### • Inscriptions scolaires en avril

Les inscriptions à l'école maternelle et l'école élémentaire se feront en mairie à partir du mois d'avril.

## Philippe Moinet, adjoint à l'urbanisme et à la voirie, fait le point sur les actions du mois de février et celles du mois de mars

Le mois dernier, rue Jacques Palacin, a notamment été réalisée la pose de madriers en bois en vue de l'aménagement d'espaces verts. Ces réalisations sont la suite logique le prolongement de l'aménagement plus global de ce quartier qui avait débuté par l'aménagement du jardin public au printemps dernier. La réalisation d'une structure en stabilisé calcaire renforcé améliore le stationnement ainsi que les entrées de garage. Prochainement, un giratoire sera aménagé au droit de la rue Palacin et du port de plaisance.

Le mois de février a également vu la plantation de végétaux autour de la place Fradin, agrémentant l'ensemble de la place et lui donnant un certain cachet.

La rue Clemenceau a, quant à elle, été aménagée dans un souci de sécurité. Ainsi, deux cousins berlinois ont été posés près de l'école permettant de réduire considérablement la vitesse des automobilistes à cet endroit et d'assurer plus de sécurité pour les enfants. Une partie de la chaussée a également été refaite et un revêtement de visibilité sera prochainement posé à hauteur du carrefour des rues Henry Savigny et Alsace-Lorraine.

Très prochainement, des travaux vont être réalisés pour aménager les anciens ateliers municipaux et la liaison piétonne avec la place Fradin permettant l'implantation de places de stationnement supplémentaires proches du centre-ville.

Le mois de mars sera également l'occasion de voir s'achever les travaux de modernisation de l'éclairage public.

La tempête Xynthia qui s'est déroulée le 27 février dernier changera le calendrier de certaines actions municipales qui seront peut-être retardées car les services techniques sont évidemment mobilisés pour le nettoyage des zones les plus touchées.



Philippe Moinet



## ■ Remous de l'Estran

**12 mars 2010 à 20h30 : Soirée spécial Québec**  
**1 conte : La dent du loup**

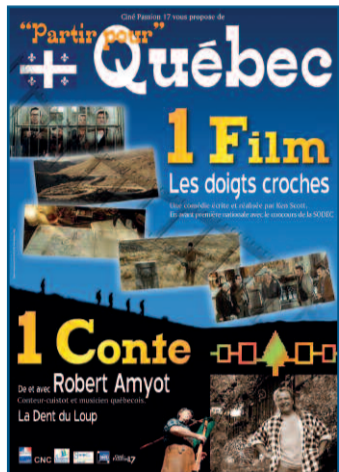
De et avec Robert Amyot, conteur cuistot et musicien québécois - 1h

L'univers du conte absorbe à présent la plus grande partie du travail de Robert Amyot. Il aime à revisiter avec humour certains contes traditionnels. Mais il tient surtout à partager anecdotes et récits familiaux. Issu d'une des toutes premières familles arrivées de France au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, Robert Amyot est resté bouche bée devant l'incroyable histoire des coureurs des bois élevés chez les Hurons, des bateliers et autres corsaires qu'ont été ses ancêtres. Programmé régulièrement dans les salles de spectacles et bibliothèques, Robert Amyot a participé à de nombreux festivals du conte en France, Suisse et Québec.

**1 film : Les doigts crochés**

Une comédie écrite et réalisée par Ken Scott - 1h50

1960 Montréal - Pour perpétuer le "vol du siècle", Charles recrute de vieux copains ; des petits bandits sans envergure avec qui il a fait les 400 coups dans le quartier mal famé du "faubourg à m'lasse". Le soir du vol, la police rapplique et ils doivent rapidement procéder au plan B : ils se feront prendre, mais un des gars se sauvera avec les deux millions de dollars. À leur sortie de prison, les cinq comparses apprennent que s'ils veulent recouvrer leur argent, il y a deux conditions : marcher chacun des 839 kilomètres du chemin de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle et, en bout de ligne, plus important encore, avoir changé. Dès les premiers pas, le contraste entre la petitesse de ces bandits et l'ampleur de l'effort qu'ils doivent fournir pour cette pérégrination devient manifeste. Ces cinq éternels délinquants, qui ont toujours pris le chemin de la tricherie et de la facilité, devront, pour la première fois de leur vie, déployer de véritables efforts pour devenir d'honnêtes citoyens.



**15 et 16 mars 2010 :**

**Cycle Henri-Georges CLOUZOT**

**Le 15 mars 2010 À 21h : La prisonnière**

d'Henri-Georges Clouzot



"L'art abstrait mis à la portée du grand public" est la devise de Gilbert qui développe un concept assimilant l'art à un produit de consommation. Au cours du cocktail de l'inauguration de l'exposition,

Josée, sa femme, rencontre Stanislas, gallériste, qui l'invite à boire un verre chez lui dans un appartement post-moderne, mystérieux. Il lui propose d'assister puis de participer à des séances de photos érotiques. Piquée par la curiosité, elle finit par accepter... Cela commence tranquillement comme un jeu, cela se termine en une tragédie. De fait, La Prisonnière se mue en un beau mélodrame érotique qui évoque des œuvres phares et sulfureuses telles que L'empire des sens, Maîtresse ou Crash. Clouzot filme le trajet furtif d'un amour impossible sans moraliser. Derrière un regard aiguisé de misanthrope, perce une émotion diffuse et tenace. Le cynisme proclamé disparaît progressive-

ment. Les personnages de chair et de sang finissent par nous atteindre et nous bouleverser.

**Le 16 mars 2010 À 21h :**

**L'enfer d'Henri-Georges Clouzot**

de Serge Bromberg et Ruxandra Medrea  
Documentaire, Drame - 1h34 (France)

En 1964, Henri-Georges Clouzot choisit Romy Schneider, 26 ans, et Serge Reggiani, 42 ans, pour être les vedettes de L'Enfer. Un projet énigmatique et insolite, un budget illimité, un film qui devait être un "événement" cinématographique à sa sortie. Mais après 3 semaines de tournage, le drame. Le projet est interrompu, et les images que l'on disait "incroyables" ne seront jamais dévoilées... Ces images, oubliées depuis un demi-siècle, ont été retrouvées et elles sont encore plus époustouflantes que la légende l'avait laissé entendre. Elles racontent un film unique, la folie et la jalousie filmées en caméra subjective, l'histoire d'un tournage maudit et celle d'Henri-Georges Clouzot qui avait laissé libre cours à son génie de cinéaste.

**Du 17 mars au 6 avril :**  
**La preuve par 3 : Spécial Terry Gilliam**

**Du 17 au 23 mars 2010 :**

**Monty Python, Sacré Graal**

de Terry Gilliam avec Graham Chapman, Terry Gilliam

V.O. sous-titrée (GB)

L'histoire commence sur les tentatives du Roi Arthur de recruter des chevaliers de la Table Ronde à travers la Grande-Bretagne. Plusieurs d'entre elles se révèlent vaines (la rencontre du Chevalier Noir par exemple, ou celle des paysans anarcho-syndicalistes) mais il est finalement rejoint par Sir Bedevere le Sage, qu'Arthur rencontre au cours du jugement d'une prétendue sorcière. Suit alors la présentation du groupe qui formera par la suite la Table Ronde : Sir Lancelot le Courageux, Sir Galahad le Pur et Sir Robin le Pas-tout-à-fait-aussi-courageux-que-Sir-Lancelot. Le groupe chemine d'abord vers Camelot, où des chevaliers se livrent à un numéro musical, puis, suite à une rencontre avec Dieu, part à la recherche du Graal.



**Du 24 au 30 mars :**

**L'imaginarium du docteur Parnassus**

de Terry Gilliam avec Heath Ledger

et Johnny Depp

V.O. sous-titrée (Canada)

Avec sa troupe de théâtre ambulante, «l'Imaginarium», le Docteur Parnassus donne la possibilité au public d'entrer dans un univers d'imagination et de merveilles en passant à travers un miroir magique. Mais le Dr Parnassus cache un terrible secret. Mille ans plus tôt, il a parié avec le diable, Mr Nick, et gagné l'immortalité, qu'il a échangée plus tard contre la jeunesse. A une condition : le jour où sa fille aura seize ans, elle deviendra la propriété de Mr Nick. Maintenant, il est l'heure de payer le prix...



**Du 31 mars 6 avril : Brazil**

de Terry Gilliam avec Jonathan Pryce, Robert De Niro

V.O. sous-titrée (GB)

Sam Lowry, un bureaucrate d'un monde rétro-futuriste totalitaire, essaie de corriger une erreur administrative, et va lui-même devenir un ennemi de l'État. Sam se contente de son travail et de sa petite vie tranquille tout en s'échappant en rêve dans un monde de héros romantiques. Son existence satisfaite, mais solitaire, est compliquée par l'arrestation brutale d'un certain Archibald Buttler, en raison d'une erreur administrative. Il tente de réparer cette

## ■ Spectacle à l'Estran : une odyssée

Le 19 mars à 20h30 - Mise en scène d'Irina Brook

Loin de la première approche souvent scolaire du poème d'Homère, l'adaptation de Jean-Claude Carrière permet à Irina Brook de théâtraliser les épisodes les plus célèbres de L'Odyssée.

Un professeur s'apprête à officier sur Homère, quand brusquement un groupe d'élèves s'insurge et prend la parole : adieu les rébarbatives leçons, vive la liberté ! L'Odyssée prend vie avec un simple banc et une poignée d'accessoires. Quatre comédiens aux origines contrastées (Arménie, Rwanda, Belgique et France) jouent les personnages principaux de ce voyage initiatique : avec Ulysse dans la peau d'une fille des banlieues, Pénélope en nuisette et bras musclés et des sirènes chanteurs de blues... Voici les marques du théâtre « brookien » fait de travestissements, de chants, d'humour corporel et de générosité.

Après nous avoir enthousiasmé la saison dernière avec En attendant le songe, la fille du célèbre metteur en scène Peter Brook donne des accents pertinents et actuels à cette épopée majeure de la civilisation européenne.

injustice et doit lutter contre un système extrêmement contrôlé qui le considère de plus en plus comme un dissident. Les tentatives de sa mère de lui obtenir une promotion, l'intrusion d'un chauffagiste rebelle au système, Harry Tuttle, et la survenue en chair et en os de la femme de ses rêves sont les autres éléments de l'intrigue.



**Le 17 mars à 20h30**



L'équipe de M.O.T.V. (Service télévisuel de proximité en Pays Marennes-Oléron) nous fera le plaisir de nous montrer les images tournées à Copenhague en décembre

dernier. Souvenez-vous, Copenhague..., décembre 2009..., l'ULTIMATUM CLIMATIQUE !!! La conférence de Copenhague a été la 15<sup>ème</sup> « Conférence des parties » (COP 15) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Elle s'est tenue à Copenhague (Danemark), du 7 au 18 décembre 2009. Mathieu et Greg étaient de la partie, caméra et micro au poing. Nous aurons là l'occasion de revoir des images tournées du côté de la conférence «off», hors les murs du Bella Center, là où d'autres mondes sont possibles.



**Le 20 mars à 16h**

Nous aurons l'occasion de découvrir la vidéo tournée dans les classes de CMI-CM2 de l'école Pierre d'Argencourt du Château d'Oléron à l'occasion de la rédaction des cahiers de doléances qui ont été remis à la représentation française au Danemark. Mmes Vukorep et Bibault (institutrices) ont repris l'idée des Cahiers de doléances du Tiers-État pour les États généraux de 1789. En amont de la conférence de Copenhague, les élèves ont donc rédigé leurs propres cahiers de doléances concernant le changement climatique et les précautions à prendre en vue d'un monde meilleur pour demain. Ces cahiers ont alors été remis en mains propres à l'ambassadeur de France au Danemark par l'équipe de M.O.T.V.

## Calendrier des Manifestations Mars

## Ça se passera à Marennes

**Le 11/03/10 à 20h30**

**Théâtre « Une visite inopportune »**

L'Estran - Tel : 05.46.85.21.41

**Le 12/03/10 à 20h30**

**1 conte, 1 film « Partir pour Québec »**

L'Estran - Tel : 05.46.85.37.65

**Le 12/03/10 à 21h**

**Soirée Cabaret, contes Nelly Hédan**

Organisé par les Artisans Baladins  
Tel : 05.46.85.02.46

**Le 13/03/10 toute la journée**

**Ouverture de la pêche à la truite - Canal Seudre Charente**

Organisé par La Gaulle Marennaise  
Tel : 05.46.85.61.69

**Le 14/03/10 toute la journée**

**Tournoi d'Echecs**

Au club détente et loisirs  
Tel : 05.46.85.51.60

**Le 19/03/10 à 18h**

**Cérémonie 47<sup>ème</sup> anniversaire du cessez le feu en Algérie**

Rassemblement aux ateliers municipaux de Hiers - La FNACA  
Tel : 05.46.85.20.01

**Le 19/03/10 à 20h30**

**Théâtre « Une Odyssée »**

L'Estran - Tel : 05.46.82.15.15

**Le 20/03/10 à 17h**

**Ateliers Corps et Voie**

2 jours de stage - Salle Fradin  
Tel : 05.46.36.97.72

**Le 25/03/10 à 20h30**

**Musique Nougariologie**

L'Estran - Tel : 05.46.85.21.41

**Le 26/03/10 à 15h**

**Connaissance du monde**

**Le Peuple de l'Alpe**

L'Estran - Tel : 05.46.85.21.41

**Le 27/03/10 à 21h**

**Loto de « Le don du sang »**

Centre d'Animation et de Loisirs  
Tel : 05.46.85.66.16

**Le 28/03/10 de 10h à 18h**

**Bourse aux vêtements**

Centre d'Animation et de Loisirs  
05.46.75.86.74

**Le 28/03/10 toute la journée**

**Tournoi de rugby**

Stade Métreau - Tel : 05.46.85.30.22

**Le 30/03/10 tous les vendredis**

**Concours de pétanque**

Jardin public - Tel : 05.46.85.61.51

**Le 3/04/10 à 15h**

**Ramassage des œufs de Pâques**

Organisé par le Comité des Fêtes  
Jardin Public  
Tel : 05.46.85.39.16

**Le 4/04/10 à 7h30**

**Nettoyage de la Nature**

Organisé par A.C.C.A.  
Devant l'usine Oléron STP  
Tel : 05.46.85.46.05

**Le 8/04/10 à 15h**

**Le voyage de Martin**

(Jeune public)  
L'Estran  
Tel : 05.46.85.21.41

**Le 10/04/10 à 21h**

**Soirée cabaret**

**« Chez Jeff »**  
Organisé par les Artisans Baladins  
Tel : 05.46.85.02.46